



LE CREDIT LYONNAIS
Sections Syndicales de
L'OUEST



C.E. OUEST du 13 décembre 2007

Ce CE a débuté par une minute de silence à la mémoire de notre collègue Bernard GAZEAU, mainteneur entre les agences de ST Gilles Croix de Vie et Les Sables d'Olonnes, décédé subitement fin novembre.

PROJET DE DERIVATION DES APPELS ENTRANTS DE L'ACR DE TOURS

La dérivation des appels entrants vers la plate-forme ASR de PLEYEL devrait améliorer l'efficacité du dispositif actuel en permettant de répondre aux appels des clients en dehors des heures de travail d'ACR Tours. Ce projet n'aura pas d'impact sur les effectifs du site de Tours. Le volume des réclamations auprès des conseillers devrait ainsi diminuer. **FO LCL a donné un avis favorable.**

REALISATION LE WEEK-END DES OPERATIONS DE MIGRATION INFORMATIQUE DANS LE CADRE DU PROJET CARAT

Cette opération de transfert de la gestion des titres des clients LCL vers CA Titres doit impérativement s'effectuer un week-end, lorsque les marchés financiers sont fermés et le système informatique disponible. Les contreparties financières ont été définies. **FO LCL a donné un avis favorable.**

INFORMATION SUR SEPA : implication et conséquences pour la banque et sa clientèle

Single Euro Payments Area (Espace Unique de Paiements en Euros).

C'est la troisième étape de l'Europe monétaire (après, en 1999, le passage à l'euro scripturale et, en 2002, la monnaie fiduciaire). Il s'agit, pour les pays qui en font partie, de mettre en place des systèmes de paiements, tous aussi simples et sécurisés.

Cette zone regroupe 31 pays (27 de l'union européenne + l'Islande, le Lichtenstein, la Norvège et la Suisse). Dans le temps, la mise en place sera progressive suivant les moyens de paiement. Le 1^{er} concerné est le virement qui sera uniformisé pour le 28 janvier 2008. La carte bancaire est programmée entre 2008 et 2011 et le prélèvement entre 2010 et 2012. Le chèque ne sera pas supprimé en France mais ne fera pas partie des moyens de paiement européens à harmoniser. Son utilisation baisse de 5% en moyenne par an.

Chaque pays devra s'adapter à des règles imposées en convergeant vers le principe du SEPA.

Concernant le virement, qui va être le premier mis en place, le RIB va être abandonné au profit de l'IBAN (identifiant international du compte client) et du BIC (identifiant international de la banque). Les autres modalités à mettre en place feront l'objet d'une communication auprès des collaborateurs et des clients début 2008.

Un service "Direction des Moyens de Paiements" a été créé en juillet 2007 au niveau de CASA afin de coordonner l'ensemble des dispositifs induits par SEPA.

MODIFICATIONS D'HORAIRES

▪ **Le Mans Pontlieue : (changement d'horaire et de jour)**

Pour FO, et depuis la mise en place des 35 heures, l'ouverture du mardi au samedi avec un régime 36h50 a toujours été préférable à celle du lundi après-midi au vendredi soir. De plus, une mise en place rapide pour cette agence paraît utile puisqu'elle est en travaux et de ce fait, les plus importants ou bruyants pourront être réalisés le lundi. Cependant, nous ne pouvons admettre une remise en cause du ¼ d'heure prévu le soir pour arrêter les caisses. Aussi *FO LCL a voté contre ce projet.*

▪ **Le Mans République : (changement d'horaire et de jour)**

Pour FO, la suppression de l'ouverture sur 6 jours au profit d'une ouverture du mardi au samedi avec un régime de 39 heures nous semble mieux adaptée. Pourtant, il nous paraît nécessaire de conserver le 1/4 d'heure de sécurité pour l'arrêt des caisses le soir. En outre, ce changement ne convient pas à 9 personnes sur 25. *FO LCL a voté contre.*

▪ **Banque Privée du Mans République : (changement d'horaire et de jour)**

FO est favorable à une harmonisation avec l'agence et, partant du principe que celle-ci va changer d'horaire, *FO LCL a voté pour.*

PRESENTATION POUR AVIS DU RAPPORT DE LA COMMISSION FORMATION

La commission a fait les observations suivantes :

- BAP : le niveau de réalisations devrait atteindre 85 % au 31/12/2007. C'est nettement insuffisant, pour rappel en 2006, il était de 106%. Selon les catégories, on constate des différences importantes. Si des efforts ont été accomplis, en catégorie 1, dans les parcours de pré et prise de poste, l'accompagnement des salariés en matière de professionnalisation, en catégorie 2, est beaucoup trop faible. Il est prévu un taux de réalisations de 38% à la fin de l'année. *Une remarque* : l'amélioration pour les équipiers volants qui ont, cette année, bénéficié de formations diverses.
- DSCF : les réalisations au 31/12/2007 seraient de 104%. Là encore, on observe un déséquilibre entre les 3 catégories. C'est la catégorie 3 qui est pénalisée. *Une remarque* : les demandes en bureautique sur les PPI ont été retenues.
- ACR : le niveau des réalisations au 31/12/2007 devrait approcher 80%. Le budget ne sera donc pas atteint.
- DMEI : les réalisations devraient atteindre 62%. Du fait des changements de périmètre, les chiffres ne sont pas significatifs. De plus la réorganisation a retardé le calendrier prévu. *Une remarque* : toutes les nouvelles assistantes ont bénéficié d'une formation en 2007.
- DIF : La commission souligne que le personnel utilise très peu les heures dont il dispose et souhaite qu'un rappel des dispositions soit effectué au moment des notations, par exemple.
- Pour 2008 : Un budget ambitieux consacré en grande partie à Pacifica et CARAT. De nombreuses heures sont prévues sur le poste de travail avec form@tan et sur les sites écoles en e.learning. Ces nouvelles techniques de formation se développent, la commission espère que le programme pourra être réalisé dans sa totalité puisqu'il est indispensable aux collaborateurs.

Le rapport des réunions des 13 et 27 novembre a été présenté et approuvé à l'unanimité.

2^{ème} REUNION SUR LE PLAN DE FORMATION : consultation sur le Plan de Formation 2008

FO LCL a fait la déclaration suivante :

"Pour 2008, le nombre d'heures prévues sur la DdRO est en augmentation de 14%. Sachant qu'en 2007, le budget n'a pas été réalisé en totalité. **FO LCL** craint des difficultés pour boucler le budget 2008, malgré un calendrier étudié.

Le programme est ambitieux, il correspond à des besoins que nous ne contestons pas. En effet, au cours de l'année 2008, LCL va recruter pour anticiper les départs en pré-retraite ce qui va générer des heures de stages. Le changement de la gamme IARD nécessite de former tous les conseillers.

Les formations dites obligatoires, exemple Pacifica, et les programmes pour les jeunes embauchés seront sans doute diffusés. Mais les stages de professionnalisation risquent d'être à nouveau reportés, or ils sont tout aussi importants.

D'autre part, les problèmes de fonctionnement dans les agences vont être accentués par ces absences qui, le plus souvent, ne pourront pas être remplacées.

FO LCL souligne les efforts faits en matière de parcours de formation, ils s'enrichissent en 2008 de parcours pour les DGA et DA et également pour la DMEI.

En conclusion, **FO LCL** s'abstient sur le vote du plan de formation 2008."

INFORMATION SUR LA RENOVATION AVEC AUTOMATISATION DE CLISSON

Il s'agit d'une rénovation complète avec automatisation de cette agence de 4 personnes. Les objectifs de la Direction sont de renouveler le fonds de commerce par la conquête des nouveaux arrivants dans la commune et la stabilisation de notre part de marché en professionnels. L'effectif sera inchangé. Les horaires resteront identiques. L'équipement en automates est prévu comme suit : 1Wincor 2150, 1Wincor 2050, 1 gros DEC. Le recyclage en agence n'est pas prévu. Une rampe d'accès handicapé va être créée. Pendant les travaux, un local de repli sera utilisé, il est situé à proximité de l'agence. Le planning : préparation et équipement du local de repli à partir de janvier 2008, début des travaux de l'agence fin janvier 2008 pour une durée de 4 mois et demi.

CONSULTATION SUR LES PREVISIONS D'HEURES SUPPLEMENTAIRES 2008

Le nombre d'heures supplémentaires prévues en 2008 est de **2450** tous marchés confondus et concerne **198** collaborateurs (soit une augmentation de 10 %). Cela ne reflète pas la réalité des heures réellement effectuées dans les agences. **FO LCL ne prend pas part au vote.**

MODALITES DE CALCUL ET DE PAIEMENT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES EFFECTUEES DANS DES SEMAINES INCLUANT DES JOURS FERIES

Le décompte des heures supplémentaires se fait par semaine civile en tenant compte du temps de travail et sur la base de 39h. Le paiement s'effectue en fin de mois si un collaborateur réalise une semaine effective de travail supérieure à 39 h. Dans le cas contraire (semaine incomplète en raison d'un jour férié ou d'absence), les heures supplémentaires sont "stockées" et réglées en fin d'année si le temps de travail annuel dépasse 1607 h.

COMMISSION CULTURE SPORT ET LOISIRS :

Le rapport des réunions des 13 et 14 novembre 2007 a été présenté et approuvé à l'unanimité.

COMMISSION ACTIVITES SOCIALES:

Un commercial de la Société Chèque Domicile est venu présenter au CE le principe d'utilisation et de mise en place du CESU (chèque emploi service universel).

FONCTIONNEMENT DU CE

A la surprise générale, la CFDT a demandé le remplacement du secrétaire adjoint du CE. Ce poste était occupé, selon les usages dans l'Ouest, par la seconde organisation syndicale, la CGT. Deux votes ont été soumis aux élus. Un premier a acté le remplacement, un deuxième vote a attribué le poste à la CFDT. C'est précisément afin de respecter ces usages, que nous avons toujours défendus, que **FO LCL a voté contre le remplacement du secrétaire adjoint en place.**

QUESTIONS DIVERSES

- Les **mouvements de personnel** de novembre et les prévisions de décembre nous ont été remis.
- Des collaborateurs devront travailler le 24 décembre (jour de pont) dans le cadre d'une activité restreinte pour les entreprises sur la base du volontariat. Cela concerne 2 personnes DMEI des Pays de Loire, 3 du Centre, 4 de Bretagne et 8 des UAC. Le paiement de ces heures supplémentaires sera basé sur le tarif TARGET (majoration de 130 % + récupération de la journée de pont non prise).

Prochaine réunion du C.E. : Les 24 et 25 janvier 2008 à Nantes.

REPRESENTANTS FO LCL AU CE :

Anny LAVAUX (Nantes Atlantica) Titulaire

Tel : 02.40.99.04.27 - Fax : 02.40.99.04.26 - e.mail : foclnantes@wanadoo.fr

Edith LAUVERGNE (Equipe Volante Basse-Normandie) Suppléante

Tel : 06.85.05.75.18 - e.mail : folclcaen@orange.fr

Francois TREGARO (Quimper) Représentant Syndical

Tel : 06.14.74.27.13 - e.mail : tregaro.f@orange.fr

Site Internet pour consulter nos résumés de CE : <http://www.fo-cl.com/ce/deo>

COORDINATEUR SYNDICAL REGIONAL FO LCL :

Nadine BACA, local syndical Section FO LCL, UAC Bayeux

Tel : 02. 31. 21. 22. 49 ou 06. 76. 45. 08 .15 - e.mail : nadine.baca@orange.fr